Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat audités pour les exercices clos les 31 décembre :

(EN MILLIONS)	2023	2022	2021
Produits			
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits	14	\$ 21	\$ 103 \$
Coûts d'exploitation directs			
Frais de commercialisation de l'énergie et autres services	(5)	(1)	(8)
Services d'assurance ¹	_	_	(26)
_	(5)	\$ (1)	\$ (34) \$
Charge d'intérêts			
Emprunts	(35)	\$ _	\$ (2) \$
Désactualisation du solde des contrats	(26)	(20)	(21)
_	(61)	\$ (20)	\$ (23) \$
Autres			
Produit tiré des distributions	8	\$ _	\$ - \$
Autres services entre parties liées	3	\$ (5)	\$ (4) \$
Profit/perte sur les instruments financiers	21	\$ 5	\$ — \$
Coûts de service de gestion	(205)	\$ (243)	\$ (288) \$

Avant novembre 2021, les honoraires liés aux services d'assurance étaient versés aux assureurs externes par l'intermédiaire des filiales de Brookfield Corporation. Les honoraires versés aux filiales de Brookfield Corporation pour l'exercice 2023 étaient de néant (néant en 2022 et néant en 2021). À partir de novembre 2021, Brookfield, par l'intermédiaire d'une filiale réglementée, a commencé à fournir une couverture d'assurance à certaines entités en Amérique du Nord offerte par des assureurs commerciaux tiers. Les primes reçues et les sinistres réglés ne figurent pas dans le tableau ci-dessus.